


L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



AXE 4 : Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre **Atelier 4.1. L'économie solidaire en Afrique**

► **Titre de la communication :**

Pratiques populaires de solidarité et innovation sociale
Cas des groupes autogérés des femmes du village de Sériwala dans la zone de l'office
du Niger au Mali

► **Acronyme :**

[MLK70]

► **Auteur :**

Mamadou KOUMARÉ
(Université Catholique de Louvain, Centre d'Etudes du Développement)

**Communication au XII^e colloque du RIUESS
Nancy du 6 au 8 juin 2012**

**Pratiques populaires de solidarité et innovation sociale : Cas des groupes autogérés
des femmes du village de Sériwala dans la zone de l'office du Niger au Mali**

Mamadou KOUMARE, doctorant à l'Université Catholique
de Louvain UCL (Belgique)

Résumé :

Dans notre communication nous nous proposons de questionner la place et le rôle des pratiques populaires solidaires dans l'innovation sociale en milieu rural au Mali à travers les groupes autogérés des femmes de la zone de l'office en matière de crédit solidaire et de protection sociale. Nous cherchons à démontrer que les organisations populaires sont capables de développer des projets innovants afin de sécuriser et améliorer leurs conditions de vie. Il s'agit donc pour nous de rendre compte de cette réalité que les acteurs populaires ne sont donc en rien inactifs. Ils ont la capacité d'innover, d'inventer le monde et leurs projets de développement en fonction de leurs besoins réellement ressentis.

**Communication au XII^e colloque du RIUESS
Nancy du 6 au 8 juin 2012**

**Pratiques populaires de solidarité et innovation sociale : Cas des groupes autogérés
des femmes du village de Sériwala dans la zone de l'office du Niger au Mali**

Mamadou KOUMARE, doctorant à l'Université Catholique
de Louvain UCL (Belgique)

Introduction

Au Mali, l'économie populaire, revêt un enjeu majeur dans le cadre de la lutte contre la persistance de la précarité, les inégalités et l'exclusion sociale. Le libéralisme imposé au pays, censé mettre en marche l'économie nationale ne fait que déchanter car ayant affaibli le principal pourvoyeur de services sociaux à savoir l'Etat obligé aussi de se retirer du secteur de la production au profit d'un secteur privé à construire. Cette faillite du capitalisme néo libéral, qui fait suite aux échecs des différents programmes de développement socio-économique ou de lutte contre la pauvreté notamment le Programme d'Ajustement Structurel dans les années quatre vingt, quatre vingt dix et aujourd'hui le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a laissé un nouvel espace d'expression aux initiatives endogènes populaires comme riposte à la crise du capitalisme et à la faillite de l'Etat. En effet, les acteurs exclus du développement globalisant notamment les paysans en quête de meilleures conditions de vie, développent des pratiques socio-économiques solidaires locales à côté du secteur privé (moins développé) et du secteur public (affaibli) qui n'arrivent plus à répondre à leurs besoins. Cette autre voie de développement par le bas à travers des mouvements populaires sous formes d'associations/groupements formels ou non formels, sous l'appellation de l'économie populaire solidaire constitue aujourd'hui pour les acteurs d'en bas une alternative de développement face au retrait de l'Etat. A ce propos Momar Coumba DIOP parlant du contexte africain, avance que les populations qui s'organisent, envisagent surtout améliorer leurs conditions de vie, particulièrement en empruntant "l'autre sentier", celui non balisé par l'Etat¹.

De son côté, à propos des organisations populaires africaines, S Soulama déclare que ces organisations animent la dynamique du dessous qui donnent sens à la dynamique du dessus,

¹ Momar-Coumba DIOP et Jean BENOIST, *L'Afrique des associations : Entre culture et développement*, Paris, Editions KARTHALA et CREPOS, 2007, p. 26.

c'est-à-dire les changements en cours dans la configuration de l'économie sociale, en réponse au processus de mondialisation, de déréglementation et de désengagement de l'Etat².

Quant à J P Peemans, il montre qu'en Afrique, les pratiques populaires associatives nées à la base à partir d'une dynamique d'initiatives communautaires locales, donc créées sur des solidarités socioculturelles ou ethniques, développent des desseins qui touchent tous les aspects de la vie du village ou de la communauté qui devient le principal centre d'intérêt.³

Cependant, force est de constater que le rôle et la place des pratiques populaires solidaires dans le développement local et l'innovation sociale ont été longtemps ignorés ou peu étudiés par les théoriciens notamment du courant du développement globalisant quand bien même que ces pratiques constituent une réalité indéniable.

Notre propos dans cette communication est de questionner la place et le rôle des pratiques populaires solidaires dans l'innovation sociale en milieu rural au Mali. Nous cherchons à démontrer que les organisations populaires sont le signe le plus visible d'espaces d'autonomie que les populations arrivent à préserver ou à recréer en termes de gestion des ressources, d'organisation du travail, de mode de production et de style de vie⁴. Il s'agit de rendre compte de cette réalité que les acteurs populaires ne sont donc en rien passifs, mais au contraire, ils sont activement engagés dans la définition permanente de leur rapport à la nature et de leur mode de vie, afin de sécuriser leurs conditions de vie sur un territoire donné. Ils ont la capacité d'innover, d'inventer le monde et leurs projets de développement en fonction de leur identité culturelle, de leur histoire et de leur lieu de vie⁵.

S'agissant de notre plan de communication, dans un premier temps, nous mettons en débat les concepts de l'économie populaire et de l'innovation sociale pour une clarification

² Marthe NYSSSENS, « Introduction à l'atelier 2 : Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale ? Une perspective Nord-Sud » dans : Sophie CHARLIER, Marthe NYSSSENS, Jean Philippe PEEMANS, Isabel Yepez DEL CASTILLO, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, Louvain-la-Neuve, UCL/Presse Universitaires de Louvain, 2004, p. p. 143.

³ Jean-Philippe PEEMANS, « Quelques remarques introductives », dans : Sophie CHARLIER, Marthe NYSSSENS, Jean Philippe PEEMANS, Isabel Yepez DEL CASTILLO, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, Louvain-la-Neuve, UCL/Presse Universitaires de Louvain, 2004, p. 23 et 24.

⁴ Frédéric LAPEYRE, « Mondialisation, néo-modernisation et « devenir » : un autre regard sur les pratiques populaires », dans : G FROGER, *La mondialisation contre le développement durable ?*, Paris, PIE Peter Lang, collection Ecopolis, p. 151.

⁵ *Ibid.*, p. 151-161.

conceptuelle. Dans un deuxième temps, nous étudions les expériences d'initiatives d'innovation sociale des groupes autogérés des femmes du village de Seriwala dans la zone de l'office du Niger en matière de crédit solidaire et de protection sociale.

1. Clarification conceptuelle : Economie populaire, innovation sociale

Dans ce point, il s'agit pour nous de cerner les contours des concepts de l'économie populaire et de l'innovation sociale. A cet effet, nous portons un regard critique croisé sur les différentes approches développées autour de ces concepts, l'enjeu étant de nous situer par rapport à ces approches.

1.1. Esquisse du concept de l'économie populaire

Depuis quelques décennies, l'approche économie populaire fait l'objet de débat par différents auteurs dans le cadre d'appréhender les pratiques alternatives développées par les acteurs d'en bas notamment en Afrique afin de sécuriser leurs conditions de vie et de faire face à un monde de plus en plus globalisant. Dans cette partie, notre propos est d'appréhender le concept de l'économie populaire. A cet effet, nous questionnons les théories développées autour de ce concept.

1.1.1. Economie populaire : Une riposte de sécurisation des conditions de vie qui mise sur la valorisation du facteur travail et de l'homme

Plusieurs théories ont été développées autour du concept de l'économie populaire. Parmi les auteurs qui ont entrepris de rendre plus intelligible l'économie populaire, nous relevons Ana Mercedes Sarria Icasa et Lia Tiriba, qui, dans 'Dictionnaire de l'autre économie', ont grandement contribué à appréhender les différentes dimensions de l'économie populaire en mettant l'accent sur l'élément fondamental différenciateur à savoir la fonction travail (économie de travail) plutôt que le facteur capital. En effet, dans leur démarche, elles nous apprennent que 'l'économie populaire représente l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires afin d'assurer par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels.'⁶ Dans cette perspective, elle se révèle, comme une forme de production des biens et services qui a pour horizon la satisfaction des valeurs d'usage, la valorisation du travail et la valorisation de l'homme. Ainsi, elle permet aux

⁶ Ana Mercedes Sarria ICASA, et Lia TIRIBA, « *Economie populaire* », dans : Jean Louis LAVILLE, Antonio David CATTANI, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 259.

hommes et aux femmes qui ne vivent pas de l'exploitation de la force de travail d'assurer leur être au monde, tantôt dans l'unité domestique, tantôt dans l'espace plus large du quartier, de la ville, du pays⁷.

De son côté, J P Peemans souligne les conditions d'émergence de l'économie populaire. En effet, il lie les pratiques populaires notamment africaines, non seulement à la sécurisation séculaire des conditions de vie mais aussi à leur précarisation suite au Programme d'Ajustement Structurel. C'est dans ce contexte que les populations ont développé des initiatives au niveau local dans les villages des campagnes en déshérence, dans des quartiers des mégapoles apparemment déstructurés. Ces initiatives expriment bien des pratiques séculaires (demande sociale de développement local) que les politiques de modernisation avaient exclues de leurs modes d'intervention et d'interprétation.⁸

Quant à Razeto et Calcagni, ils rendent compte des types d'activités populaires et leurs niveaux de développement. Ils nous apprennent que selon la nature de l'activité, on identifie cinq types d'activités dans l'économie populaire : les organisations de l'économie populaire, les micro-entreprises familiales, les initiatives individuelles, les stratégies d'assistance et les activités illégales⁹.

Parmi ces types d'activités qui peuvent être de trois niveaux à savoir la survie, la subsistance et la croissance¹⁰, notre recherche s'intéresse particulièrement aux organisations de l'économie populaire que nous abordons ci dessous.

1.1.2. Les Organisations de l'Economie Populaire (OEP) pour répondre à des besoins socioéconomiques et sociopolitiques des populations locales

Les initiatives d'économie populaire, comptant avec l'appui des réseaux primaires et communautaires du vivre ensemble, peuvent émerger des dynamiques individuelles, familiales ou associatives, ces dernières pouvant être nommées groupe de production

⁷ Paul SINGER, « *Economie solidaire* », dans : Jean Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 261.

⁸ Jean-Philippe PEEMANS, *op. cit.*, p. 22-30.

⁹ Ignacio LARRAECHEA, Marthe Nyssens, « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili », dans : Jean Louis LAVILLE, *L'économie solidaire : Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, p.190-191.

¹⁰ *Ibid.*, p. 192.

communautaire, production associée, association coopérative¹¹ ou tout simplement Organisation d'Economie Populaire (OEP) qui fait objet de notre étude.

L Favreau à la suite de Fonteneau, Nyssens et Fall souligne que les OEP peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle, ou de coopérative mais la plupart, elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux ou celles qui apportent la fonction travail (plutôt que le facteur capital) et s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes. Aussi, elles sont caractérisées par la grande diversité des créneaux d'intervention et sont souvent issues des pratiques traditionnelles (marchandes et non marchandes) qui peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier ou seulement un groupe spécifique comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans etc¹². Dans ce sens, elles répondent à des besoins ressentis par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins primaires de santé, alimentation, etc.)¹³.

De leur côté, M Nyssens et I Larraechea soulignent le caractère fortement relationnel des organisations de l'économie populaire autour de leurs différentes dimensions à savoir l'économie du travail et de la solidarité, la coopération et la participation. En effet, ils situent l'économie populaire dans le pôle relationnel où les entreprises sont organisées par des facteurs humains (facteur de travail ou usagers), où le lien social est mis en valeur pour lui-même (relation de réciprocité), où les formes de propriété sont communautaires. Ce pôle relationnel s'engage dans la satisfaction des besoins. Dans cette visée, la logique du groupe est mise au dessus de l'intérêt direct de chaque personne indépendante¹⁴. Ainsi, dans leur approche, ils montrent que de façon générale, le groupe ou l'organisation précède l'existence de l'initiative économique et la solidarité est recherchée comme l'une des finalités de l'organisation. En effet, à travers les activités « des liens d'aide mutuelle, de coopération, de solidarité se manifestent non pas comme un élément accessoire ou purement utilitaire, mais comme inhérent à la manière dont on cherche à affronter les problèmes, à satisfaire les besoins, à développer l'organisation.¹⁵ » C'est pourquoi dans les organisations d'économie populaire, les stratégies collectives sont favorisées afin de lier la croissance des activités à la

¹¹ Ana Mercedes Sarria ICASA, et Lia TIRIBA, *op. cit.*, p. 259.

¹² Louis FAVREAU, *Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui*, **Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités**, SÉRIE Recherche no 32, **Université du Québec en Outaouais**, Janvier 2004. p. 18.

¹³ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴ Ignacio LARRAECHEA, Marthe Nyssens, *op. cit.*, p. 211-213.

¹⁵ Ignacio LARRAECHEA, Marthe Nyssens, *op. cit.*, p. 198.

valorisation des personnes et des communautés : l'amélioration des revenus, le renforcement des capacités, la création et le maintien de l'emploi¹⁶. A ce titre, l'économie populaire participe donc dans l'ensemble du développement local et communautaire. Elle utilise des facteurs non valorisés, exclus par les autres sphères de l'économie¹⁷.

Toujours afin de cerner les OEP, l'approche de Razeto nous paraît particulièrement intéressante dans la mesure où elle part de l'économie solidaire pour appréhender l'économie populaire solidaire ou de solidarité. Elle permet de rendre compte de façon plus précise des organisations populaires de solidarité notamment en soulignant le principe de solidarité. Pour Razeto, l'économie populaire est présente en général dans les unités économiques dirigées individuellement, familialement ou en groupe sans que les acteurs puissent s'appuyer sur du capital : « son unique richesse est la force de travail et, surtout l'anxiété de vivre¹⁸. » Quant aux unités économiques de famille ou de groupe qu'il appelle Organisations d'Economie Populaire (OEP) qu'il définit comme des petits groupes qui cherchent, en association ou de manière solidaire, la façon d'affronter leurs problèmes immédiats, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels. Pour autant, il pense que toute l'économie solidaire n'est pas de l'économie populaire. Aussi toute l'économie populaire n'est pas de l'économie solidaire vu que dans la première le « facteur C » (lettre qui renvoie à coopération, communauté, collectivité, collaboration) n'est pas toujours présent. Selon Razeto, les qualificatifs d'économie populaire solidaire ou d'économie populaire de solidarité renvoient fondamentalement aux expériences qui font partie de l'économie solidaire et se caractérisent par des références explicites à des formes collectives de fonctionnement et à de la solidarité en tant que projet politique. Cela montre les OEP appartenant à « l'économie populaire solidaire » représentent le pôle le plus avancé de l'économie populaire en ce sens que le potentiel de l'économie populaire consiste à transformer progressivement la stratégie défensive de survie en option sociale économique et politique¹⁹.

A travers ces notes explicatives de différents auteurs, il ressort que l'économie populaire est une économie de travail et l'économie populaire solidaire, sa composante la plus avancée, ambitionne de répondre aux besoins socioéconomiques et sociopolitiques des acteurs populaires notamment des espaces sous développés. Elle s'affirme dans une logique non

¹⁶ Ignacio LARRAECHEA, Marthe Nyssens, *op. cit.*, p. 197-199.

¹⁷ Ignacio LARRAECHEA, Marthe Nyssens, *op. cit.*, p. 202.

¹⁸ Ana Mercedes Sarria ICASA et Lia TIRIBA, *op. cit.*, p. 264-265.

¹⁹ Ana Mercedes Sarria ICASA et Lia TIRIBA, *op. cit.*, p. 265.

capitalistique pour construire les bases d'un projet d'émancipation²⁰ au delà de la survie et de la subsistance.

1.2. Clarification du concept de l'innovation sociale

Le concept de l'innovation sociale est de plus en plus présent dans les discours afin de rendre compte de la nécessité ou la capacité de changer les rapports sociaux pour une meilleure production des biens et services au sein des organisations. Dans ce point, nous tentons de définir les contours de ce concept qui, il faut le dire, fait l'objet de beaucoup d'interprétations.

Pour Marie J Bachelard, l'innovation sociale est « « une intervention initiée par les acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité afin de modifier les relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles²¹ » ». De son côté, Benjamin Franklin, l'appréhende comme de petites modifications dans l'organisation des communautés²². Quant à Joseph Schumpeter, il la présente comme un changement structurel dans l'organisation de la société ou au niveau des formes d'organisation des entreprises dans une logique économique et sociale²³. Selon Benoit LEVESQUE, les innovations sociales sont des réponses à des nécessités, mais elles sont aussi des propositions qui visent le changement social dans la mesure où elles nécessitent une nouvelle vision, une nouvelle façon de voir et de définir les problèmes ainsi que les solutions à y apporter²⁴. Pour Yao Assogba, est innovation sociale toute initiative prise par des acteurs sociaux dans un contexte sociétal donné dans le but d'apporter des réponses inédites à un certain nombre de problèmes sociaux (exclusion sociale, pauvreté, décrochage scolaire, etc.)²⁵.

De l'analyse de ces définitions, il ressort que l'innovation sociale est une modification, un changement, une réponse, une nouvelle vision, une nouvelle façon dans :

²⁰ Ana Mercedes Sarria ICASA, et Lia TIRIBA, *op. cit.*, p. 265.

²¹ Marie J BOUCHARD, *L'ECONOMIE SOCIALE VECTEUR D'INNOVATION SOCIALE : L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec 2011, p. 6.

²² Frank MOULAERT et Jacques NUSSBAUMER, *La logique sociale du développement territorial*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2008, p. 50.

²³ *Ibid.*, p. 51.

²⁴ Marie J BOUCHARD, *op. cit.*, p. 6.

²⁵ Yao ASSOGBA, *INNOVATION SOCIALE ET COMMUNAUTÉ UNE RELECTURE À PARTIR DES SOCIOLOGUES CLASSIQUES*, Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), SÉRIE : RECHERCHES, NUMÉRO 5, Québec, 2007, p. 10.

- le domaine économique afin d'améliorer les liens sociaux au sein de l'entreprise pour son bon fonctionnement mais aussi pour son orientation dans la finalité sociale²⁶ ;
- dans le domaine social pour satisfaire les besoins sociaux à travers les initiatives solidaires et de renforcement de la cohésion sociale ;
- dans le domaine politique afin de promouvoir la démocratie, de rapprocher les citoyens des services publics ou collectifs (décentralisation et déconcentration) et de les impliquer dans la gouvernance des structures.

2. Etude de cas : Les groupes autogérés des femmes autour du crédit solidaire et des activités de protection sociale dans la zone de l'office du Niger au Mali

Dans cette deuxième partie, nous étudions les expériences des groupes autogérés des femmes d'abord au niveau de l'octroi de crédits solidaires à partir de l'épargne collectif de groupe, ensuite au niveau des activités de protection sociale notamment le mécanisme de gestion solidaire des événements sociaux. Pour une compréhension du contexte, du milieu, nous commençons par un bref aperçu sur la zone de l'office du Niger. Nous pensons qu'il est pertinent de partager de telles expériences d'initiatives populaires d'innovation sociale non parce qu'elles sont reproductibles mais parce qu'elles démontrent que les acteurs d'en bas sont capables de penser leur projet de société dans le cadre de la sécurisation et l'amélioration de leurs conditions de vie.

2.1. Aperçu sur la zone de l'office du Niger, un creuset des organisations populaires solidaires

L'office du Niger est un vaste aménagement hydro agricole créé au Mali en 1932 par la France. A cette époque, l'objectif était d'irriguer la vallée du fleuve Niger afin de produire du coton pour l'industrie française et du riz pour nourrir les travailleurs agricoles et plus tard les populations de l'Afrique Occidentale Française. De cette date à aujourd'hui, l'entreprise agricole a connu beaucoup de changements notamment dans les années quatre vingt à travers le programme d'ajustement structurel qui avait surtout pour objectif le rétablissement de ses équilibres économiques et financiers, par conséquent son retrait des activités généralement non rentables au profit des organisations populaires paysannes comme les tons villageois, les associations villageoises, les groupes autogérés de femmes, les groupements d'intérêt

²⁶ Frank MOULAERT et Jacques NUSSBAUMER, *op. cit.*, p. 52.

économique, les sociétés coopératives créés à cet effet. Désormais, ces organisations sont responsabilisées par rapport aux questions de crédit agricole, d'accès aux intrants, des activités de battage, de décorticage, de commercialisation du riz et du développement local villageois ce qui explique leur foisonnement dans ladite zone. Celle-ci compte aujourd'hui 35 000 exploitations agricoles pour une population de 365 443 habitants²⁷ repartis entre 513 organisations²⁸.

2.2. Les groupes auto gérés des femmes du village de Sériwala autour du crédit solidaire

Le village de Seriwala est l'un des 21 villages de la zone de production de Niono. Sa population, estimée à 1 853 habitants²⁹, s'adonne essentiellement aux activités agricoles notamment la production du riz sur des exploitations familiales et au maraîchage en contre saison. Dans ces activités, les femmes prennent une part très importante. En effet, non seulement elles constituent une main-d'œuvre familiale, mais aussi, elles pratiquent du maraichage (échalote, pomme de terre) sur des parcelles le souvent en location et dont les revenus sont investis dans la famille. En plus de ces activités de production, les femmes s'occupent de l'entretien de la famille (éducation et soins de santé des enfants, préparation des repas, entretien du cadre de vie, entretien du mari etc.). Les femmes afin de faire face à ces différents rôles forment généralement des groupes d'entraide et de solidarité que nous appelons « groupes autogérés ». Ces groupes, créés et gérés exclusivement par des femmes, non seulement servent de structure de financement de leurs activités agricoles mais également de fonds de sécurité sociale pour la gestion des événements sociaux.

2.2.1. Mode d'organisation des groupes autogérés

Les groupes sont constitués sur base de la solidarité socioculturelle et l'adhésion est libre. Les membres sont égaux et jouissent des mêmes droits et devoirs. Généralement le nombre de membres se situe entre trente et quarante personnes. Le groupe est dirigé par une présidente assistée de deux adjointes. Il a pour objectif de renforcer les liens d'entraide et de solidarité entre les membres afin de permettre aux femmes de faire face à leurs rôles de reproduction, de production et d'entretien de la famille par l'exercice d'activités marchandes et non marchandes. Le groupe se réunit une fois par semaine sous le hangar des magasins de

²⁷ République du Mali, Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE) de 2009

²⁸ République du Mali, Office du Niger, Forum sur les organisations paysannes à l'office du Niger, février 2003, p. 9.

²⁹ PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU MALI, Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), *PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE NIONO : 2007 – 2011*, juin 2007, p. 3.

stockage de l'association villageoise (AV). Il est identifié par le nom du jour de sa réunion hebdomadaire. Par exemple, le groupe qui tient sa réunion le lundi (tènin en bambara) est appelé teninni (jour du tenin). Ainsi, dans le village de Sériwala, on compte quatre groupes auto gérés organisés selon ce schéma. Le tableau ci-dessous nous permet de saisir la situation de ces groupes au cours de l'année 2011.

Noms	Nombre de membres
Yiriwa	31
Sabali	45
Jigiya	26
Gnèsigui	37
Total	139

Afin de mieux organiser les relations entre eux, les groupes autogérés du village de Sériwala forment une fédération qui se réunit une fois par mois. Chaque groupe est représenté par deux membres et la cotisation mensuelle par groupe est de 5 000F CFA. L'objectif de la fédération est de permettre de bénéficier de crédits importants auprès des institutions de micro finance. Le crédit mobilisé est reparti entre les groupes du réseau moyennant un intérêt fixé en assemblée générale. Aussi, les cotisations mensuelles sont également accordées en crédit à tour de rôle à chaque groupe moyennant un intérêt mensuel de 1000 F sur 5000 F CFA. Cet intérêt de 1000 F CFA est divisé par deux entre le groupe et le réseau.

Dans le village, on relève d'autres organisations de femmes notamment les coopératives maraichères de femmes, les associations socioculturelles de femmes qui mènent parfois les mêmes activités que les groupes auto gérés de crédit solidaire.

2.2.2. Modalités d'octroi des crédits

Il faut d'emblée signaler qu'il s'agit d'un fonds mobilisé à partir des parts souscrites par les membres. En effet, chaque semaine, chaque membre paie 500 ou 1000 F CFA pour constituer un fonds qui est accordé en crédit à un membre pour une période de deux à trois mois. Pour le remboursement, le membre en retour paiera chaque semaine à raison de 600 F (soit 100 F d'intérêt) ou 1200 FCFA (soit 200 F d'intérêt) jusqu'à éponger le montant engagé par le

groupe. En cas de retard de paiement, la sanction est de 50 à 100 F CFA. Toute fois, un membre peut reporter le paiement de sa dette d'une semaine mais en payant l'amende de 50 à 100 F CFA.

En ce qui concerne le tour de prise de la mise, il est effectué par tirage au sort entre les membres. Le cycle continue jusqu'à ce que chaque membre bénéficie du prêt. Après, commence un nouveau cycle de crédit soit en conservant le montant des souscriptions soit en le révisant à la hausse ou à la baisse.

S'agissant du paiement des souscriptions ou des crédits, à chaque réunion hebdomadaire, les membres paient publiquement, le montant est communiqué à l'assemblée. Le membre qui est empêché confie son argent et la raison de son absence à quelqu'un d'autre du groupe. Toute fois la présence effective de tous les membres est souhaitée afin de s'échanger des nouvelles. Pour la collecte des sous, le groupe dispose de quatre assiettes. La première pour recevoir les souscriptions, la deuxième pour les remboursements, la troisième pour les intérêts des remboursements et la quatrième pour les cotisations pour le fonds social. A la fin, la présidente et ses assistantes font le point des paiements effectués. Le montant mobilisé est communiqué à l'assemblée. Aussitôt après, le crédit est accordé par la présidente au membre qui a le tour. Il convient de signaler que durant toute l'opération de paiement, la présidente et ses assistantes doivent faire preuve de transparence et de vigilance car en cas de problème, elles remboursent. C'est pourquoi elles s'asseyent toujours à part sur une natte en face des autres de quelques mètres.

Il faut noter qu'en plus du crédit solidaire à partir de leurs propres fonds, les groupes autogérés des femmes travaillent également avec les caisses locales d'épargne et de crédit notamment la caisse mutualiste Nyesygi so, financée par le réseau Desjardins et les Caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) sous la conduite de la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali (BNDA). En effet, non seulement, elles épargnent leurs fonds dans ces caisses mais aussi, y prennent des crédits qu'elles accordent aux membres en cas de besoin.

2.2.3 Les activités menées à travers le crédit solidaire

Dans la zone de l'office du Niger, les femmes mènent à la fois des activités agricoles marchandes et non marchandes ce qui fait qu'elles ont toujours besoin de petits financements. De façon générale ces financements sont investis principalement dans deux domaines :

- La riziculture : A ce niveau, il s'agit pour certaines femmes de venir en aide à l'exploitation familiale en finançant la main-d'œuvre pour le repiquage du riz qui est une activité délicate et qui demande assez de bras.
- Le maraichage : Dans ce cas, le crédit sert principalement à faire face aux charges de la production de l'échalote, de la pomme de terre, de la tomate notamment les frais de location de la parcelle, l'achat de l'engrais et d'autres intrants. Aussi, il est utilisé dans la conservation, la transformation, la commercialisation des produits. Ici, la stratégie étant de garder les produits jusqu'à ce qu'ils aient un bon prix sur le marché.

Tableau portant sur la situation des crédits

Noms	Montant du crédit en cours	Montant remboursé	Taux de remboursement
Yiriwa	720 600 F CFA soit 1098 €	550 900	76%
Sabali	1 296 300 soit 1976 €	663 400	51%
Jigiya	684 100 soit 1042 €	401 700	58%
Gnèsigui	945 900 soit 1442 €	398 800	42%
TOTAL	3 646 900 soit 5559 €	2 014 800	55%

2.3. Les activités de protection sociale

2.3.1. Le fonds d'assistance financière remboursable sans intérêt

Il est constitué à partir de la cotisation hebdomadaire de 100 F ou mensuelle de 200 F CFA de l'ensemble des membres. Le fonds une fois constitué est gardé dans la caisse jusqu'à ce qu'un membre ait un événement social (baptême, mariage, funérailles, voyage) dans sa famille. La valeur de l'assistance varie selon les groupes. Par exemple, dans le groupe de Yiriwa, elle s'élève entre 5000 à 10 000 F CFA remboursable sans intérêt. Le membre qui est dans le besoin fait la demande auprès de la présidente.

2.3.2. Le fonds d'assistance financière gratuite

Prélevé sur le fonds social constitué par les diverses cotisations, le fonds d'assistance est accordé gratuitement à tout membre en situation de détresse. Le montant est généralement de 5000 F CFA. L'état de la détresse est apprécié par les membres du groupe qui, il est utile de le signaler se côtoient au quotidien donc connaissent la situation des unes et des autres.

2.3.3 Les dons en nature pendant les évènements sociaux

En plus de l'assistance financière, les groupes auto gérés des femmes développent d'autres mécanismes de solidarité lors des évènements sociaux. En effet, chaque fois qu'un évènement (baptême, mariage, funérailles) survient chez un membre, c'est tout le groupe qui lui vient en aide mais cette fois ci en nature. Cette aide peut être de la main-d'œuvre en apportant sa participation physique à la gestion dudit évènement. Mais la pratique la plus courante est d'offrir des présents en nature (céréales, pagne, drap, couverture, ustensile de cuisine etc.) au membre en question qui, seul ne peut pas assumer toutes les charges. La quantité et la qualité des présents reçus représentent une valeur sociale très symbolique de l'image de la femme bénéficiaire dans le village. Elles traduisent l'éventail de ses relations sociales. Il est important de souligner que les cadeaux sont remboursés au bout du rouleau un à un. Ce qui fait que les femmes qui n'ont pas assez de moyens au lieu de les utiliser les gardent pour les donner en retour comme contribution lors d'éventuels évènements chez d'autres membres.

2.4 Portées des pratiques populaires solidaires

Il est très difficile de faire ressortir exactement les impacts des pratiques de crédit solidaire et de protection sociale sur le quotidien des femmes et leur environnement immédiat sans une réelle étude d'impacts. Cependant, à travers les différents entretiens que nous avons eus avec elles et nos observations sur le terrain, nous pouvons affirmer que les pratiques populaires des groupes autogérés fondées sur la solidarité socioculturelle et de proximité constituent de réels instruments d'amélioration de leurs conditions de vie et cela sur plusieurs plans.

2.4.1 En termes de création de revenus et d'emplois

Il est très difficile d'imaginer ce que les femmes deviendraient sans leur crédit solidaire. Ce qui est sûr, aujourd'hui, à travers cette pratique ces femmes parviennent à améliorer leur revenu et à participer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles. Le revenu moyen mensuel par femme varie entre 27 000 et 30 000 F CFA soit 41 à 45 €. La mobilisation de l'épargne s'explique par le fait qu'elles mènent des activités génératrices de revenu ce qui est très important quand on sait qu'en milieu rural les femmes souffrent de façon générale d'insuffisance de revenu. Ici à défaut de posséder des terres, les femmes exploitent en location des parcelles ou font du maraichage en contre saison sur l'exploitation familiale.

En ce qui concerne l'emploi, le problème se pose surtout pour ces femmes en terme de vie décente grâce au travail et d'autonomie car les femmes en plus de travailler dans l'exploitation familiale pendant l'hivernage, font du maraichage en leur propre nom. Aussi,

beaucoup d'entre elles font des prestations de service (repiquage du riz) pour les particuliers. Nos entretiens nous ont révélé que le premier critère d'adhésion au groupe autogéré est l'exercice d'activité génératrice de revenu.

2.4.2 En termes d'accès aux services sociaux de base

Comme nous l'avons indiqué tantôt, l'éducation et les soins de santé des enfants incombent aux femmes. Le plus souvent, les revenus qu'elles gagnent sont utilisés à cet effet à savoir les frais scolaires et les ordonnances. Il convient de souligner que le village de Sériwala a une école communautaire prise en charge par la mairie et le village (à travers les cotisations des parents d'élève).

S'agissant de l'alphabétisation, chaque année, les groupes de femmes inscrivent leurs membres aux sessions de formations organisées pour tout le village auxquelles les femmes sont plus assidues que les hommes.

Concernant l'accès aux soins, les groupes autogérés constituent des relais pour les agents de santé par rapport à la vaccination des enfants et des femmes et aux activités d'information d'éducation et de communication pour le changement de comportements.

2.4.3 En termes de développement villageois

Le village de Sériwala dans un passé récent avait la meilleure association villageoise de l'office du Niger qui regroupe 242 villages³⁰. Aujourd'hui, les activités de développement villageois reposent de plus en plus sur les organisations des femmes qui semblent solides que les autres organisations, confrontées à des dissensions internes et des conflits d'intérêt.

Les groupes autogérés des femmes en plus de participer au développement de l'économie du village par les activités de riziculture et de maraichage, contribuent également à l'amélioration du cadre de vie à travers les activités d'hygiène et d'assainissement quand on sait que l'office du Niger est une zone inondée donc propice aux maladies liées à l'eau. Dans des groupes organisés, elles participent aux actions de reconstruction des liens sociaux par la promotion des pratiques d'assistance et de secours mutuels sur base de la solidarité socioculturelle.

Sur le plan politique, elles interviennent dans la médiation sociale et politique villageoise en participant au fonctionnement et à la gestion de l'association du village de Sériwala, la structure chargée du développement local en collaboration avec la mairie.

³⁰ République du Mali, Commissariat à la sécurité alimentaire, *SYNTHESE DES PLANS DE SECURITE DES COMMUNES DE NIONO*, Février 2008, p. 4.

Conclusion

Les pratiques populaires solidaires font l'objet de critique quant à leur faible visibilité et durabilité et leur caractère très localisé. Cependant, nous venons de démontrer à travers les groupes auto gérés du village de Sériwala qu'elles sont capables de développer des initiatives, des projets d'émancipation des populations. Elles participent du changement social par des pratiques centrées sur les préoccupations des membres ou de la communauté locale sur la base de l'entraide et de la solidarité pour le mieux être social, économique et politique dans une dynamique autonome d'autogestion dont les mots d'ordre sont négociation, consensus et participation. Aujourd'hui, l'échec du transfert de modèles d'organisations de l'économie sociale et solidaire importés du Nord replace les organisations populaires autogérées dans le débat sur le développement et l'innovation sociale à partir des initiatives et dynamiques locales. La question est de savoir comment les faire entrainer vers une forme institutionnelle plus développée sans les dévier de leur ancrage social, culturel et territorial. Cette formalisation est-elle possible et est-elle bénéfique ? Comment développer ces organisations pour des innovations sociales plus visibles et durables qui, au delà de la riposte à la crise du capitalisme et à la faillite de l'Etat, puissent permettre aux populations locales d'être actrices de leur propre développement ?

Bibliographie

Ana Mercedes Sarria ICASA, et Lia TIRIBA, « *Economie populaire* », dans : Jean Louis LAVILLE, Antonio David CATTANI, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 259.

Frank MOULAERT et Jacques NUSSBAUMER, *La logique sociale du développement territorial*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2008, p. 50.

Frédéric LAPEYRE, « *Mondialisation, néo-modernisation et « devenir » : un autre regard sur les pratiques populaires* », dans : G FROGER, *La mondialisation contre le développement durable ?*, Paris, PIE Peter Lang, collection Ecopolis, p. 151.

Jean-Philippe PEEMANS, « *Quelques remarques introductives* », dans : Sophie CHARLIER, Marthe NYSSSENS, Jean Philippe PEEMANS, Isabel Yopez DEL CASTILLO, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, UCL/Presse Universitaires de Louvain, 2004, p. 23 et 24.

Louis FAVREAU, *Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, SÉRIE Recherche no 32, Université du Québec en Outaouais, Janvier 2004. p. 18.

Marie J BOUCHARD, *L'ECONOMIE SOCIALE VECTEUR D'INNOVATION SOCIALE : L'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec 2011, p. 6.

Marthe NYSSSENS, « *Introduction à l'atelier 2 : Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale ? Une perspective Nord-Sud* » dans : Sophie CHARLIER, Marthe NYSSSENS, Jean Philippe PEEMANS, Isabel Yopez DEL CASTILLO, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, UCL/Presse Universitaires de Louvain, 2004, p. p. 143.

Momar-Coumba DIOP et Jean BENOIST, *L'Afrique des associations : Entre culture et développement*, Paris, Editions KARTHALA et CREPOS, 2007, p. 26.

Paul SINGER, « *Economie solidaire* », dans : Jean Louis LAVILLE et Antonio David CATTANI, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006, p. 261.

République du Mali, Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE) de 2009

République du Mali, Commissariat à la sécurité alimentaire, SYNTHÈSE DES PLANS DE SECURITE DES COMMUNES DE NIONO, Février 2008. P. 4.

République du Mali, Office du Niger, Forum sur les organisations paysannes à l'office du Niger, février 2003, p. 9.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU MALI, Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), *PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE NIONO : 2007 – 2011*, juin 2007, p. 3.

Yao ASSOGBA, *INNOVATION SOCIALE ET COMMUNAUTÉ UNE RELECTURE À PARTIR DES SOCIOLOGUES CLASSIQUES*, Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), SÉRIE : RECHERCHES, NUMÉRO 5, Québec, 2007, p. 10.